

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18740 - 73ÈME ANNÉE

Les planteurs devant la préfecture

« Dernier avertissement à Tereos »

Après avoir passé la nuit devant la préfecture, les planteurs de la FDSEA et des Jeunes agriculteurs ont poursuivi hier leur mouvement. Ils ont été rejoints par des membres de la CGPER. Alors que la coupe doit incessamment débiter, le nouveau prix de la canne à sucre n'est toujours pas fixé. Ils espèrent une réunion aujourd'hui, faute de quoi l'intransigeance de Tereos pourrait encore faire durcir le conflit. La journée d'hier a été marquée par une intensification de l'action. Au blocage des négociations par Tereos, les planteurs ont répondu par un blocage de la route nationale qui passe devant la préfecture.



Les planteurs s'apprêtaient hier soir à passer une seconde nuit devant la préfecture.

Les planteurs de la FDSEA et des Jeunes Agriculteurs ont passé leur deuxième nuit devant la préfecture où sont stationnés des dizaines de tracteurs. Ils revendiquent toujours le retour de Tereos à la table des négociations. L'échéance en effet se rapproche. C'est habituellement en cette période que commence la campagne sucrière. Mais le prix de la canne à sucre acheté par Tereos aux planteurs de La Réunion pour faire

fonctionner les usines sucrières n'est toujours pas connu. CGPER, FDSEA et JA sont unanimes pour refuser de démarrer la coupe tant qu'ils n'auront pas obtenu un accord favorable.

L'industriel tente en effet de diviser le front syndical en refusant de négocier avec une partie des élus du Comité paritaire de la canne et du sucre, précisément ceux de la FDSEA et de JA. C'est la volonté exprimée publiquement de Tereos de

vouloir choisir ses interlocuteurs qui est à l'origine de la nouvelle mobilisation commencée mercredi.

Tereos aux abonnés absents

Hier, l'industriel a persisté dans une attitude jugée méprisante par les planteurs. Non seulement il ne veut pas reprendre les négociations, mais en plus il affirme que son représentant n'est pas à La Réunion actuellement. Rappelons que Tereos est la cible actuellement d'une enquête visant à vérifier l'usage d'une importante aide publique. Le siège de la filiale réunionnaise de l'entreprise française a été perquisitionné pendant toute une nuit et des scellés ont été placés. De plus, la publication la semaine dernière du bilan annuel de Tereos fait apparaître qu'il a obtenu un résultat net de 106 millions d'euros. La Réunion a une part décisive dans ce bénéfice, les planteurs demandent donc un meilleur partage des richesses tirées de la canne à sucre.

Blocage des discussions : route bloquée

Cette annonce a été jugée suffisamment provocatrice pour que les planteurs décident d'intensifier la

mobilisation. Ils ont décidé de couper la circulation de la RN1 qui passe devant la préfecture. Un barrage a été dressé au rond-point desservant le chantier de la route en mer, et un autre sur le front de mer de Saint-Denis. En fin d'après-midi, d'importants embouteillages se sont formés à l'entrée Ouest de Saint-Denis ainsi que dans la ville. Ce n'était pas étonnant. Plus de 50.000 voitures transitent quotidiennement par cet axe. En début de soirée, les planteurs ont levé les restrictions de circulation. Ils espèrent que Tereos va enfin admettre qu'il doit respecter les instances représentatives de la filière canne.

Négociations aujourd'hui ?

À l'heure du compte-rendu de la journée, Frédéric Vienne, président de la FDSEA, rappelle les revendications des planteurs. Tout d'abord une augmentation de 6 euros du prix de référence de la canne à sucre qui n'a pas changé depuis plus de 20 ans. Ensuite, le retour du prix plancher de 31 euros la tonne pour les livreurs qui utilisent la coupeuse de cannes longues. Enfin, le versement au profit des planteurs de la part de la recette bagasse payée par EDF à Tereos, soit 2,5 euros par tonne.

Ils comptent de nouveau discuter de ces revendications avec l'industriel qu'ils attendent à la table des négociations aujourd'hui. Si ce n'est pas le cas, Tereos sera alors responsable d'une nouvelle aggravation de la situation. Les planteurs ont d'ailleurs été très clair à ce sujet hier soir : « dernier avertissement à Tereos ».

M.M.

Bilan économique 2016

Croissance insuffisante pour inverser la courbe du chômage à La Réunion

Une croissance de plus de 3 % et une baisse du taux de chômage. Ces indicateurs publiés hier par l'INSEE montrent une amélioration de ces données. Mais les derniers chiffres de Pôle emploi publiés cette semaine rappellent que cela ne suffit pas à inverser la courbe du chômage à La Réunion. Le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a en effet augmenté en 2016 dans notre île. Voici un extrait de ce bilan économique.

Le produit intérieur brut (PIB) de La Réunion progresse de 3,1 % en volume en 2016. Cette augmentation instaure ainsi l'économie réunionnaise dans un rythme de croissance annuel d'environ 3 % depuis maintenant trois ans (+ 2,8 % en 2015 après + 3,1 % en 2014). Cette croissance s'accompagne d'une inflation quasi nulle : les prix du PIB sont stables en 2016 (+ 0,0 %), après un léger recul en 2015 (- 0,2 %). Les prix à la consommation des ménages reculent légèrement pour la deuxième année consécutive (- 0,2 %) : ils soutiennent ainsi le pouvoir d'achat.

Le PIB par habitant progresse de 2,5 % en volume après + 2,3 % en 2015. Il s'établit ainsi à 21 290 euros, soit 64 % du niveau national.

Investissements

Depuis son rebond en 2014, l'investissement reste bien orienté à La Réunion. En 2015, il avait légèrement ralenti (+ 4,1 % en volume) mais il repart nettement à la hausse en 2016 (+ 6,1 %). Contrairement à la

reprise de 2014, dopée par le démarrage des travaux de la Nouvelle route du littoral (NRL), la dynamique de l'investissement semble cette fois s'être diffusée à l'ensemble de l'économie. En témoignent les importations de biens d'équipements et de biens de consommation durables qui progressent respectivement de 11 % et 8,4 % en valeur. Seule une partie de ces biens importés est destinée au chantier de la NRL.

Néanmoins, la dynamique de la consommation des ménages et de l'investissement a pour contrepartie une forte hausse des importations en volume : +6,4 % en 2016, ce qui pèse négativement sur la croissance du PIB.

Consommation

Après trois années de croissance soutenue, les dépenses de consommation des administrations publiques ralentissent en 2016. Les dépenses des collectivités locales continuent de progresser à un rythme soutenu alors que

celles de l'état ralentissent nettement.

Les exportations repartent à la hausse (+ 6,3 % en volume) mais contribuent peu à la croissance car les montants exportés restent faibles. Elles sont tirées par les trois produits phares que La Réunion exporte : le sucre, le rhum et le poisson.

Emploi

Conséquence de la croissance qui s'installe depuis trois ans, le marché du travail poursuit sa rémission. L'emploi salarié marchand augmente ainsi pour la troisième année consécutive. En 2016, à La Réunion, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail baisse de 1,7 point. Il atteint un niveau historiquement bas à 22,4 % de la population active. Cette baisse est due pour moitié à la baisse de la population active (- 4 000 personnes), sur fond de recul de l'activité féminine, et pour moitié à la hausse de l'emploi (+ 3000).

Edito

Casse sociale : la menace s'amplifie

A quelques jours de la déclaration de politique générale du gouvernement, un rapport de la Cour des comptes vient de paraître. Il annonce un déficit public plus important qu'annoncé par le gouvernement sortant. Plusieurs ministres se sont aussitôt saisis de l'occasion. En effet, le programme d'Emmanuel Macron prévoit des réductions de dépenses publiques. Le gouvernement trouve donc un argument idéal pour justifier une aggravation de la politique d'austérité. Le ministre responsable de la fonction publique a d'ailleurs lancé la première salve : les fonctionnaires connaîtront une nouvelle année de gel du point d'indice.

C'est le deuxième versant d'une casse sociale annoncée dans le programme du nouveau pouvoir. Le président de la République veut en effet recourir aux ordonnances pour remettre en cause à marches forcées des avancées sociales contenues dans le Code du Travail. Le projet de loi prévoit que le salaire, le temps de travail, la rémunération des heures supplémentaires soient définies dans chaque entreprise. Ce serait alors la fin des conventions collectives. Il souhaite aussi faciliter considérablement les licenciements, tout en inscrivant dans la loi un plafond pour les dommages et intérêts versés en cas de licenciement abusif.

La mise à mort du CDI est à l'ordre du jour, avec la généralisation du CDI de mission. Ce contrat peut être rompu à l'initiative de l'employeur dès qu'un travail pour lequel une personne a été embauchée est terminé.

Face à ce projet, les syndicats sont en grand danger, et par conséquent les droits des travailleurs. Il ne reste que la mobilisation pour barrer la route à la casse sociale.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Etats-Unis/Cuba : retour à une politique de confrontation -2-

Réponse de La Havane

De son côté, le gouvernement cubain a regretté le « recours à des méthodes coercitives du passé ». Le renforcement des sanctions qui affectent l'économie cubaine et les catégories les plus vulnérables de la population ne fera qu'augmenter les souffrances d'une population qui vit sous état de siège depuis plus d'un demi-siècle 1. Les autorités ont également rappelé qu'elles ne négociaient pas sous la pression. « Toute stratégie destinée à changer le système politique, économique ou social à Cuba [...] sera vouée à l'échec », souligne la déclaration officielle.

Cuba a répondu au Président Trump sur les droits de l'homme. Elle a dénoncé « la manipulation à des fins politiques et le double standard » dans le traitement du sujet. La Havane a rappelé que le droit à la santé, à l'éducation, à la sécurité sociale et à un salaire égal, était une réalité dans l'île, tout comme les droits des enfants, le droit à l'alimentation, à la paix et au développement. « Avec ses modestes ressources, Cuba a également contribué à l'amélioration des droits de l'homme dans de nombreux endroits du monde, malgré les limitations imposées par sa condition de pays sous blocus », a-t-elle souligné 2.

Cuba a rappelé que Washington ne disposait pas d'autorité morale pour dissenter sur la question :

« Les Etats-Unis ne sont pas en condition de nous donner des leçons. Nous avons de sérieuses inquiétudes au sujet du respect et des garanties des droits de l'homme dans ce pays, où il y a de nombreux cas d'assassinats, de brutalité et d'abus commis par les forces de l'ordre, en particulier contre la population afro-américaine. On viole

le droit à la vie comme conséquence des morts par armes à feu. On exploite le travail des enfants et il existe de graves manifestations de discrimination raciale. On menace d'imposer davantage de restrictions aux services de santé, qui priverait 23 millions de personnes d'assurance médicale. Il existe une inégalité salariale entre les hommes et les femmes. On marginalise les émigrants et les réfugiés, en partie ceux en provenance de pays musulmans. On prétend lever des murs qui dénigrent les voisins et on renonce à des engagements internationaux pour préserver l'environnement et faire face au changement climatique 3 ».

Les autorités cubaines ont également rappelé les détentions arbitraires de dizaines de prisonniers sur la base navale de Guantanamo, les actes de torture commis, les exécutions extrajudiciaires et les bombardements de populations civiles, notamment en Irak. La Havane a souligné qu'elle avait signé 44 accords internationaux sur les droits de l'homme contre seulement 18 pour les Etats-Unis 4.

Cuba a ainsi refusé toute concession relative « à sa souveraineté et son indépendance ». Néanmoins, le gouvernement de Raúl Castro a fait part de « sa volonté de poursuivre le dialogue respectueux et la coopération dans des domaines d'intérêts mutuels » avec les Etats-Unis, malgré les divergences affichées 5. Bruno Rodríguez, Ministre cubain des Affaires étrangères, a rappelé que les avancées obtenues sous l'administration Obama : « Cuba et les Etats-Unis peuvent coopérer et co-exister de manière civilisée, en respectant les profondes différences entre leurs gouvernements et en promouvant tout ce qui bénéficie

aux deux nations et à nos peuples 6 ».

(à suivre)

Salim Lamrani

1. Gobierno Revolucionario de Cuba, « Declaración », 16 juin 2017. <http://www.granma.cu/cuba/2017-06-16/declaracion-del-gobierno-revolucionario-video> (site consulté le 22 juin 2017).

2. Ibid

3. Ibid

4. Ibid.

5. Gobierno Revolucionario de Cuba, « Declaración », op. cit.

6. Bruno Rodríguez, « Bruno Rodríguez ofrece conferencia de prensa : Cuba no realizará concesiones », Cubadebate, 19 juin 2017.

Le 16 juin 2017, au théâtre Manuel Artime de Miami, le Président des Etats-Unis a annoncé un changement de la politique étrangère vis-à-vis de Cuba. Sous les yeux de l'assistance, composée entre autres de vétérans de la Baie des Cochons auxquels il a rendu hommage, Donald Trump a prononcé un discours d'une hostilité sans précédent. Ressassant une rhétorique de la Guerre froide, il laisse présager un avenir sombre pour les relations bilatérales entre les deux pays. (Voir « Une rhétorique de la Guerre Froide - Article de Salim Lamrani » dans Témoignages du 29 juin 2017)

In kozman pou la rout

« In shate na in doub vi »

Si in moun i di aou, ou lé konm lo shate, sa i pé z'ète in konpliman, konm pa. In konpliman ? In shate i artonm touzour dsi son kat pate. Donk ou na in kalité ! Ou néna in doub vi é an avoir in doub vi, sa la pa in n'afèr i aprann dann katéshis... sansa i aprann lo kontrè. Lo shate néna dé vi : in vi, li viv dann la kaz, dann salon, li ronrone dsi out zénou. In dézyèm vi ? Li artrouv son l'instin sovaz : li bataye avèk d'ot sha, li myol, li irl, li s'anfou pa mal si son mètr i dor sansa si i ropoz. In kozman moin la antann in jenn fiy téi di dsi son momon : èl téi di, momon lé konm in shate, li karès aou avèk pate vélour, épi toudinkou son grif i sort é él i grafigne aou o fizik konm o moral... é lo grafignir moral, sa sé in n'afèr k'i fé mal é pa pou zoué. Alé ! Mi lèss azot kass z'ot koko la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Billet philosophique

L'union fait la force

Au moment où la filière canne réunionnaise est menacée de mort par les patrons de l'industrie sucrière, représentés par les profiteurs de la multinationale Tereos qui veulent diviser les planteurs, un responsable des jeunes agriculteurs, Bruno Robert, a lancé un appel à l'union face au « système colonialiste » en place. Comment relever un tel défi pour résoudre les problèmes du pays ?



Jeanne et Tibor, animateurs du débat d'ATTAC Réunion pour "l'Assemblée Réunionnaise des Communs".

Lors de sa conférence de samedi dernier au Moufia consacrée à "L'art de l'islam", le philosophe réunionnais Farouk Is-sop a fait un exposé très intéressant, où il a notamment montré comment des artistes de toutes les civilisations ont cherché à donner un sens humain à leurs œuvres. Ils ont créé des sculptures, des peintures, des films, des pièces de théâtre, des œuvres musicales, etc. pour cultiver l'amour et la solidarité dans nos sociétés comme entre les peuples.

Cela nous fait penser aux créations géniales de nombreux artistes réunionnais comme par exemple les sculpteurs Marco Ah-Kiem, Dolaine Fuma-Courts et d'autres, avec leurs œuvres consacrées à l'esclavage. Nous pouvons citer aussi des musiciens et chanteurs, comme Yohann Maho du groupe Nout Racine, qui

dans son chant "Exploïtèr" lance cet avertissement : « Arèt exploïte mon péi, té ! Assé diviz mon nasyon ! Kréol sovè lé kourte mé pran pa li pou in kouyon ! ».

"Stop à la pauvreté"

Cet appel au rejet de la division des Réunionnais par les profiteurs du pays est partagé par des organisations syndicales, politiques et associatives qui prônent l'unité sans exclusive sur des projets communs, dans le respect de la diversité. En termes d'actualité, cela nous fait penser à l'invitation lancée par le mouvement ATD Quart Monde de La Réunion à participer à une "Journée Portes Ouvertes" ce samedi 1er juillet au 3 chemin des Zattes, côté

RN1 près de la Grande Ravine, sur le littoral de Trois-Bassins.

Cette journée "Stop à la pauvreté" sera marquée de 10h à 17h par des visites du site, des stands de présentation des activités, des ateliers divers, des témoignages, des expos photos et projections vidéos ainsi que des espaces jeunes et enfants. Une occasion d'avoir des échanges pour préparer, comme le dit Dominique Versini, le « Comité 17 octobre pour la réussite de ce projet commun » qu'est la célébration de la Journée mondiale du refus de la misère.

Réfléchir et agir ensemble

Dans cet esprit, le mouvement ATTAC Réunion a organisé ce mercredi 28 juin à Saint-Paul un débat sur "Comment agir collectivement par les réseaux ? L'Assemblée des Communs". Près d'une trentaine de personnes, représentant diverses organisations de la société civile, ont participé à cette rencontre par des échanges très intéressants sur les moyens à utiliser pour gérer au mieux les biens communs des Réunionnais.

En s'appuyant sur les travaux d'Elinor Ostrom (prix Nobel de l'économie) sur le problème de la gouvernance du bien commun et sur les pouvoirs de décision des citoyens à ce sujet, les organisateurs du débat ont souligné l'importance d'une Assemblée Réunionnaise des Communs, ainsi que la nécessité d'une « intelligence collective pour apprendre à mieux se comporter avec les autres » et de « l'union pour inventer des modes de gestion nouveaux à La Réunion ». D'où l'importance de réfléchir et d'agir ensemble dans ce sens car l'union fait vraiment la force...

Roger Orlu

Oté

Lo dédoublez bann CP ? In l'okazyon pou mète anlèr in métod rényonèz pou l'amontraz biling

Yèr moin la parl la késtyonn lo dédoublez bann klass kour préparatoir é moin la di, san z'alé dsi lo fon dé shoz sak mi pans dé sa. Solman moin la soulèv in n'ot késtyon, sanm pou moin, sa lé fondamental pou La Rényon konm pou tout péi néna in lang ofisyèl épi in lang dévalorizé par raport lo lang ofisyèl : zot i koné, i apèl pa sa « bilingism », mé i apèl sa « diglosi ». Lo dé lang i égzis dann la vi d'moun mé na inn lé pliské valorizé donk i mète ali anlèr é l'ot lé rabésé si zot i vé.

Sanm pou moin, i pé profite lo dédoublez bann CP pou donn in plas pli z'inportan ké koméla, isi La Rényon, pou nout kréol rényoné. Pou kosa mi di sa ? Dabor pars lo dédoublez lé riskab foiré si i tienbo pa kont lo bagaz linguistik bann zanfan rényoné sis sétan par la. Dann in péi ousa nana 80 % d'moun i déklar avèk l'insee zot lé kréolizan san pour san, sansa zot i pratik lo kréol épi lo fransé, i pé pa aplik lo mèm amontraz ké dan La Frans kontinantal.

Amoins k'in pé i pans lo kréol rényoné va disparète par li mèm donk i pé kontinyé tap dosi ? L'èrla mi pé dir azot, zot i bour z'ot doi dann z'ot zyé. Pars nout lang kréol i rokil pa, li avans mèm.

Alors, aköz pa fé in bonpé klass biling ? A bon ! Na inn i souf dann mon zorèy pars i sava anbosh bann z'amontrèr I sort La Frans donk kont pa dsi plis z'amontrèr rényoné ! Lèss tonbé lo « donn kréol travaye ! ». Si sé sa, i fo tout demoun i pran pozisyon la dsi. So kou isi dann l'intéré bann z'anfan La Rényon, an touléka lo katrovin pour san moin la parl an o la.

Akoz pa in bann klass biling, é in kantité z'amontrèr biling ? Pars bann mèt lékol lé pa formé ? Sa sé in n'afèr i tienbo pa d'bout sa pars an kontrèr nana in bonpé lé formé pou sa, é zot lé bien kapab amontré dann la lang kréol konm dan la lang fransé. Anplis, sanm pou moin, nana si tèlmann moun diplomé ké zot i pé fé z'ot travaye konm k'i fo avèk l'ède épi lo konsèy bann profèsèr l'ékol la fine bien éspérimanté la dan...

Arzout èk sa mi pans sé in l'okazyon pou mète anlèr in métod l'aprantisaz l'ékritir épi l'aléktir biling isi La Rényon. In l'okazyon a pa manké.

Nb i fodré ni parl galman bann ti marmaye la grandi dann lo shimaoré. Si i fé pa in kont avèk sa, lo dédoublez CP lé riskab ète in l'éshèk pou zot osi, anplis ké pou bann marmaye san pour san lang kréol dann z'ot milyé d'famiy épi voisin.

Justin